

Master

Géographie, Aménagement, Environnement et Développement Parcours Transports, Territoire et Environnement



MASTER PROFESSIONNEL ET
RECHERCHE
<https://www.u-cergy.fr/fr/formations.html>
UFR LSH -Département de Géographie- Master TTE

Formation initiale
Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation
Formation continue pour les salariés
Validation des acquis de l'expérience

Direction : Laurent Guihéry, Professeur des Universités, laurent.guihery@u-cergy.fr
Secrétariat pédagogique : Delphine Delarue - 01 34 25 64 32 – delphine.delarue@u-cergy.fr

Contact CFA partenaire :



2 rue Lacaze 75014 Paris
Yasmina Bouchareb
y.bouchareb@campusmontsouris.fr

Contacts du **Pôle développement** pour Formation continue/VAE/Contrats professionnels :
Sabrina ZINOUT : formation.continue@ml.u-cergy.fr sabrina.zinout@u-cergy.fr

Présentation

Ce master, qui traite de problématiques territoriales dans le champ des transports et de l'aménagement, a pour ambition de former des cadres qui pourront occuper des postes à responsabilité dans des entreprises, des prestataires de services « transport / environnement », des bureaux d'études ou des collectivités territoriales et leurs groupements. Il ouvre aussi la porte à l'**Ecole doctorale Droit et Sciences Humaines de l'Université de Cergy- Pontoise** et donc aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les thématiques abordées apportent aux étudiants un ensemble de connaissances pour élaborer, conduire et exploiter des projets dans les métiers liés aux transports, à l'urbanisme ou à l'aménagement. Il fait une large place aux innovations de service dans le secteur du transport de voyageurs : autocars interurbains, services de co-voiturage, modes doux, intermodalité, ITS (Information in Transport System)... Dans un environnement complexe, ce Master met les étudiants en immersion pour comprendre les choix stratégiques de la mobilité de demain.

L'accent est tout particulièrement mis sur les aspects professionnels et techniques, avec une part très importante d'enseignements dispensés par des professionnels et par de nombreuses mises en situation concrète (études de cas, stages, ateliers, voyages d'études en France et à l'étranger par exemple,...).

Il est vivement recommandé de suivre ce master en alternance (formation continue, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Compétences spécifiques visées pour les diplômés du master parcours TTE

- Suivi et intégration de l'innovation « Transport, Mobilité » dans son action
- Conduire un projet en équipe pluridisciplinaire dans un contexte national, européen ou international.
- Savoir mobiliser un champ de références théoriques et pratiques pour pouvoir réaliser un état de l'art sur une question.
- Savoir valoriser, dans le secteur des transports, des données d'enquête et d'analyse relatives à un terrain d'étude en utilisant les outils statistiques et cartographiques ; réaliser des représentations graphiques, de formes multiples (schémas, graphes, cartographie, plans, infographie, photomontage).
- Apporter une vision systémique et globale de la gestion des flux et des réseaux dans leur environnement pour l'élaboration d'un diagnostic de la situation.
- Comprendre l'organisation d'un territoire en repérant ses spécificités, les différents échelons de gouvernance, les rôles des acteurs institutionnels et les outils d'intervention.
- Transmettre de l'information et des savoirs adaptés aux publics visés.
- Intégrer la notion de développement durable et les principes associés et les outils de sa mise en oeuvre dans une logique multi-acteurs (administrations, services techniques et élus des collectivités, usagers, parties prenantes).
- Elaborer une stratégie d'action et proposer des recommandations de mise en oeuvre

Les enseignements dispensés :

Les étudiants en contrat d'apprentissage bénéficient d'un encadrement particulier pour la réalisation des travaux personnels dans le cadre du centre de formation des apprentis (CERFAL Montsouris Tél. 01 40 52 28 70 - 2, rue Lacaze - 75014 Paris)

Programme de la première année

Semestre 1 (d'octobre à décembre) : cours les jeudis et vendredis

- Institutions et acteurs des politiques publiques : 20 h
- Droit public : 20 h.
- Développement territorial : 20 h.
- Nouvelles technologies 60h:
 - Analyses Statistiques : 20 h
 - Système d'informations géographiques : 20 h.
 - Outils bureautiques : 20 h.
- Anglais : 20 h.

Semestre 2 (de janvier à avril) cours les jeudis et vendredis

Séminaire scientifique spécialisé (transports de fret de voyageurs, logistique, introduction à l'urbanisme, environnement et gouvernance territoriale): 95 h.

Séminaire méthodologique pour le mémoire (25 pages) à rendre début juillet et voyage d'étude en France : 30 h.

Mai-septembre : stage en entreprise de 3 mois minimum après la fin des cours ou à temps partiel à partir du mois de janvier pour les étudiants en formation initiale.

Planning des cours

Rentrée le 1^{er} jeudi d'octobre

Premier semestre : d'octobre à décembre

Deuxième semestre : de janvier à fin mai

Soutenance des mémoires : fin Juin et mi-septembre pour la deuxième session

Programme de la deuxième année

Semestre 3 (d'octobre à décembre) cours les jeudis et vendredis

- Nouvelles technologies 20h
- Analyses Statistiques et Spatiales 40h:
- Droit de l'urbanisme : Contexte juridique des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme : 20h.
- Urbanisme : 20 h.
- Développement territorial : 75 h et une semaine de séminaire d'études avec le pôle collectivités.
- Mobilités et territoires : 70h et une semaine de voyage d'études à l'étranger.
- Economie des transports et Réseaux : 50 h.
- Environnement : 50 h.
- Anglais (préparation au TOEIC) : 20 h.

Semestre 4

Atelier d'études pour les étudiants en formation initiale : 30 h

Construire son projet professionnel : 24 h.

Séminaire méthodologique pour le mémoire (60 pages) soutenu à l'oral début juillet : 15 h.

Mai-septembre : Stage de quatre mois minimum en entreprise pour les étudiants en formation initiale.

Planning des cours :

Rentrée le 1^{er} jeudi d'octobre

Premier semestre : d'octobre à mi-avril

Deuxième semestre : de mi-avril à fin septembre

Soutenance des mémoires : juin ou septembre

Certains cours sont orientés « Recherche » ouvrant la voie à une poursuite éventuelle d'étude en Doctorat au sein de l'Ecole doctorale Droit et Sciences Humaines de l'Université de Cergy-Pontoise.

Admission

1) Candidature en M1 : effectifs de 25 maximum

Pour le M1, l'obtention d'une licence générale, le plus souvent en géographie, aménagement, économie ou gestion est demandée.

Conditions d'accès en M1

- Niveau licence ou équivalent

- Sélection sur dossier

- Eventuellement convocation à un entretien obligatoire

Tous les étudiants doivent remplir un dossier, téléchargeable sur cette page ou à retirer auprès du secrétariat pédagogique.

Les étudiants qui souhaitent suivre la formation sous le régime de l'apprentissage doivent contacter le CFA Montsouris ((CERFAL Montsouris Tél. 01 40 52 28 70 - 2, rue Lacaze - 75014 Paris). Contact : Yasmina BOUCHARÉB y.bouchareb@campusmontsouris.fr

Les étudiants qui souhaitent suivre la formation sous contrat de professionnalisation ou qui reprennent des études... doivent contacter le Pôle Développement de l'UCP ; contact : formation.continue@ml.u-cergy.fr / sabrina.zinout@u-cergy.fr

Candidatures en M1 :

- Dossier téléchargeable sur cette page **à partir d'avril** ou à demander au secrétariat pédagogique
- Recevabilité des dossiers : de mi-mai à mi-juin.
- Fin juin: entretien, résultats des jurys de sélection, établissement d'une liste d'attente

- Contact avec le CFA et tests écrits pour les candidats en apprentissage
- Contact avec le Pôle Développement pour les candidats en Formation Continue
- Mi-septembre/début octobre: Inscriptions administratives

2) Candidature en M2 : effectifs de 25 maximum

Pour le M2, l'obtention d'un Master 1, le plus souvent en géographie, aménagement, économie ou gestion est demandée.

Conditions d'accès en M2

- Niveau Master 1 ou équivalent
- Sélection sur dossier pour les non M1 de Master GAED parcours TTE
- Eventuellement convocation à un entretien obligatoire

Candidatures en M2

- Dossier téléchargeable sur cette page **à partir d'avril** ou à demander au secrétariat pédagogique
- Contact avec le CFA pour les candidats en apprentissage
- Contact avec le Pôle Développement pour les candidats en Formation Continue
- Recevabilité des dossiers de mi-mai à mi-juin
- Fin juin : convocation à un entretien, résultats des jurys de sélection

Mi- septembre/ début octobre : inscriptions administratives auprès du service de la scolarité

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle de nos diplômés bénéficie d'un secteur très favorable en termes de créations d'emplois, dans des entreprises publiques comme privées, mais aussi auprès des collectivités locales ou des bureaux d'études. La recherche, à l'Université, au CNRS et dans des organismes privés et publics de recherche peut aussi attirer certains profils TTE.

Attractivité de l'axe « transport »

D'un point de vue sectoriel, le transport occupe désormais une place centrale dans le positionnement compétitif de la France, qui partage ses expériences de leader "transport" avec le reste du monde, en particulier les pays émergents (Chine, Asie du Sud-Est, Afrique, Amérique du Sud). Ce secteur crée de nombreux emplois et exporte son savoir-faire. Ce secteur connaît de surcroît un rythme d'innovations de services comme de techniques/technologies impressionnant ce qui donne aux futurs diplômés de très larges opportunités.

Exemple de profil de poste typiquement « Master TTE » :

- Chargé de mission « logistique urbaine » auprès des communautés d'agglomération
- Chargé de mission « mobilité » dans les autorités organisatrices de transport public
- Référent « Mobilité » dans les entreprises : développement de « plan de mobilité entreprise »
- Gestionnaire de flux dans les entreprises de transport routier de marchandises
- Chargé d'études urbanisme, aménagement
- Consultant Junior en Cabinet Conseil
- Doctorants, Enseignants – Chercheurs
- Gestionnaire de vol auprès des compagnies aériennes
- Responsable de ligne dans des entreprises de transport urbain
- Cadre à la SNCF
- Expert, fonctionnaire communautaire auprès de l'Union Européenne (avec une poursuite d'études au Collège de Bruges)
- Assistant Parlementaire